

Plan quinquennal de développement
de la région de la Capitale-Nationale 2006-2011

L'innovation au cœur du développement humain

Bilan du processus de suivi 2008-2009

Activités réalisées et amendements au plan quinquennal

Février 2009

Activités réalisées dans le cadre du processus de suivi

Dans un premier temps, des contacts ont été établis avec des organismes afin d'établir une description des projets identifiés au plan quinquennal et d'évaluer leur état d'avancement. L'ensemble de l'information recueillie se trouve dans le document « Suivi des actions – Décembre 2008 » accessible sur le site Internet de la CRÉ.

Par la suite, en décembre dernier, trois rencontres de consultation ont été tenues. Une trentaine de représentants d'organismes y ont pris part. Les objectifs de ces rencontres étaient de :

- Diffuser un état d'avancement des actions figurant au plan quinquennal;
- Accroître les liens entre les organisations;
- Proposer des éléments visant à actualiser le plan quinquennal.

L'ensemble des interventions recueillies lors des rencontres de consultation ont été portées à l'attention des membres du comité exécutif de la CRÉ. Ils ont notamment discuté des modifications à apporter au plan quinquennal ainsi que des interventions que la CRÉ pourrait réaliser au cours des prochains mois.

Amendements apportés au plan quinquennal

Le suivi réalisé au cours des derniers mois nous a permis de proposer quatre modifications à apporter au plan quinquennal.

Une nouvelle action est ajoutée au plan quinquennal :

- **Mise en place et soutien aux initiatives de mobilisation visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui s'appuient notamment sur l'approche territoriale intégrée.**

Organismes : CRÉ de la Capitale-Nationale, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

Cette nouvelle action s'inscrit à l'objectif 2 du plan : Améliorer la qualité de vie et le bien-être de la population.

Afin de prendre en considération de nouveaux enjeux de développement ou de préciser certaines interventions, le libellé de certaines actions actuellement inscrites au plan quinquennal est modifié.

Ainsi, afin de refléter davantage les actions en cours concernant le transport des personnes, l'action « Soutien à la réalisation d'une étude sur les enjeux du transport des personnes et l'accès à la région » est libellée ainsi :

- **Soutien aux initiatives de transport des personnes :**
 - **Développement du transport collectif en milieu rural**
 - **Réalisation d'une étude sur l'enjeu de l'accès à la région.**

Concernant l'action « Création d'une commission forestière régionale », puisque la Commission est en opération et que les travaux vont bon train, le libellé est remplacé. Compte tenu que le mandat de la Commission consiste à mener à terme le Plan intégré des ressources et du territoire, l'action inscrite au plan quinquennal se libelle ainsi :

- **Élaboration et mise en œuvre du Plan intégré des ressources et du territoire de la Capitale-Nationale.**

Considérant les projets majeurs au Mont Sainte-Anne, l'action « Réalisation des projets touristiques majeurs du Groupe Le Massif et du Mont Grand-Fonds » est ajustée. Le libellé suivant est proposé :

- **Réalisation des projets touristiques majeurs du Groupe Le Massif, du Mont Grand-Fonds et du Mont Sainte-Anne.**

Ces amendements ont été adoptés lors de la rencontre du conseil d'administration de la CRÉ le 12 février 2009.